



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Destruction-de-richesses>

Destruction de richesses

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - De 1938 à 1939 - N° 67 - 24 janvier 1939 -

Date de mise en ligne : dimanche 14 mai 2006

Date de parution : 24 janvier 1939

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

La guerre des producteurs

Les Syndicats agricoles du Sud-Est demandent que soit instituée une carte agricole donnant aux personnes exerçant la profession agricole, l'exclusion de toute autre, la possibilité de vendre des produits maraîchers sur les marchés et à des commerçants patentés.

Défense dorénavant à la femme du cantonnier de porter au marché sa douzaine d'oeuf ; ses 15 salades ou ses rillettes pour l'échanger contre de l'argent.

La lutte de classe est dépassée, c'est la lutte finale entre producteurs.

Destructions de pommes à cidre

Pour détruire l'excédent considérable de pommes à cidre et de poires, le contingent de distillation a été augmenté de 125.000 hectolitre ; dont 100.000 hectos d'alcool de pommes ou de poires et 25.000 hectos d'alcool de cidre qui seront payés au prix de 600 francs l'hecto d'alcool pur.

Afin d'enrayer la consommation des pommes, des poires et des raisins, il est fortement question d'instituer sur ces fruits des droits d'octroi de 40 francs par quintal, suivant en cela l'exemple de la Ville de Marseille.

La Ville de Paris espère ainsi diminuer le déficit de son budget de 100 millions !!!

Qui veut acheter une ferme !

Poursuivant avec une ténacité jamais démentie l'accélération des contradictions économiques de notre beau régime, le Ministère de l'Agriculture prépare la réédition d'un bulletin qui contiendra par régions toutes indications utiles, concernant la nature et l'étendue de, exploitations agricoles qui leur sont signalées, ceci afin de contribuer à la remise en culture des petites et moyennes exploitations agricoles vacantes ou délaissées.

Les propriétaires ou les notaires qui seraient désireux de faire inscrire tous ces renseignements sont priés de les adresser au Ministère de l'Agriculture, 38, boulevard Raspail, Paris (7e).

Ceci sans doute pour y cultiver du blé, de la vigne, de la chicorée, des choux-fleurs, ou pour y planter des pommiers !...

La ronde des hannetons

Introduisez des hannetons dans une cage en verre par un orifice dégarni de perte. Vous les verrez voler et tourner

dans tous les sens et se heurter sans cesse à la paroi vitrée. Pas un seul ne trouvera l'orifice de sortie à l'air libre. Les hommes ressemblent à des hannetons. Témoin leur affolement devant l'abondance qui leur fait punir d'une amende de 2.000 francs net par hectare :

1° Tout cultivateur quiensemence des superficies supérieures à celles consacrées par les usages locaux de l'assolement ;

2° Tout cultivateur qui cultive du blé sur une terre qui a déjà porté cette céréale l'année précédente, sauf dans les régions où cette pratique est de tradition mais sous réserve d'une surface de 1 hectare pour l'alimentation familiale

3° Tout cultivateur qui augmente les superficies ensemencées.

Voici les hommes de nouveau affolés par une autre crainte, celle d'avoir une mauvaise récolte en 1939.

Les calamités atmosphériques qu'ils imploraient sont venues à leur secours. Les gelées de décembre sont graves.

Dans certaines régions, 80 % des semis sont détruits ! Aussi les Agriculteurs de France, par l'intermédiaire de leur Président, M. Cournault, Sénateur, s'empressent-ils de demander du secours au ministre de l'Agriculture appelant son attention sur cette situation extrêmement grave qui va peser sur toute notre économie, et lui demandant de supprimer toute dénaturation, exportation, etc.

Il importe en outre, disent-ils, que toutes les mesures utiles concernant l'approvisionnement en semences de blés de printemps soient prises.

Notre ministre de l'Agriculture n'a pas fini d'être obsédé.

Mais les hommes ressemblent aux han-

netons, ils se cognent partout et n'aperçoivent pas l'ouverture qui les ferait déboucher dans la civilisation d'abondance.

Ils en mourront tous.

Encore un cartel

Après ceux du cuivre, de l'étain, du zinc, de l'acier, des produits chimiques, de la porcelaine, du sucre, etc., etc. Voici le dernier né, celui du plomb.

L'abondance détruisant le profit, dans le régime, l'accord a pour but naturellement, de raréfier le produit de 5 à 10 % pour commencer. Mais quel mal ont eu les producteurs pour arriver à cet accord ! Ils avaient commencé leurs conversations dès le 21 juillet 1935.

Ajoutons que le nombre de concessions d'exploitations de plomb ou métaux connexes est, pour la France, de 150.

Sur ce nombre, 4 mines seulement étaient exploitées en 1937...

(« Journée Industrielle », 10-11-38.).

Après le café, le cacao

Nous assistons en ce moment, dans la Nigeria anglaise et dans la colonie de la Côte de l'or à quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé au Brésil avec le café : on va détruite du cacao.

La raison ? Il s'était formé en Afrique Occidentale un consortium international d'acheteurs de cacao qui, au lieu de se concurrencer aux enchères, décidèrent de se réunir et d'imposer leurs prix aux planteurs.

Il en résulta bientôt une baisse de près de 60 shillings au quintal anglais ; les producteurs se réunirent à leur tour et devant ce fait refusèrent de vendre leur cacao ; en même temps ils boycottèrent toutes les marchandises de provenance européenne : on ne vend plus et on n'achète plus.

Or, la Nigeria et la Côte de l'or produisent à peu près la moitié de la consommation mondiale de cacao. Jusqu'à présent les planteurs ont amassé un stock de près de 120.000 tonnes de cacao, dont une partie serait brûlée prochainement.